

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 23

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MONTREUX, 20 juin 1953

LXXXIX^e année — N° 23

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales :

Fribourg : Michel Clément, Fribourg ; **Jura bernois :** G. Bailly. **Bienne :** Neuchâtel : A. Vauthier, Neuchâtel ; **Vaud :** O. Aellig, Lausanne ; **Valais :** R. Lötscher, Sion.

ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

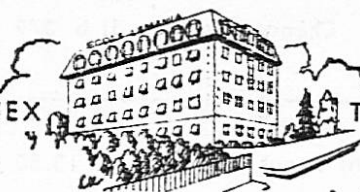
Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 230512



A proximité
du Château

Arrangements
pour sociétés

W. Herren,
propr.

Tél. 6 26 88

DEUX LOTS DE

120.000

120.000

LOTÉRIE ROMANDE

TIRAGE 4 JUILLET



LAUSANNE

Au centre
de la ville

Un endroit
sympathique

Stamm SPV
et APEL

Salles
pour banquets
et sociétés

G. Esenwein

5% d'escompte
au corps enseignant

vous offre

Confection élégante
pour
dames et jeunes filles



LAUSANNE

5, rue de l'Alé

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

Aucune excursion sans un invité de marque:
L'APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

Films de qualité

Travaux soignés

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4
PHOTO - PROJECTION - CINÉ
LAUSANNE

Demandez partout

« **ARKINA** »

Eau minérale merveilleuse

**COURSES D'ÉCOLE
EN AUTOCAR**

Adressez-vous à

M. LEBET, CHEXBRES

Tél. 5 80.70

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 9

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.



Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Fédération suisse des auberges de jeunesse. — Vaud: L'école à la montagne. — Plan d'études. — Vallée de Joux. — Association vaudoise des maîtresses ménagères. — Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille. — Genève: U.I.G.M.: Convocation. — Pour un groupe choral de l'U.I.G. — U.A.E.E.: Soirée « Perchettes ». — Voyage à Berne. — Neuchâtel: Comité central. — Jura bernois: La vaccination au B.C.G. — Communiqué: Bourses UNESCO. — Placement.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Marie Butts. — Albert Cardinaux: Troublantes perspectives (suite). — Les écoles suisses à l'étranger. J. Lador: 3 problèmes sur la Tour Eiffel. — Petits poèmes.

Partie corporative

FÉDÉRATION SUISSE DES AUBERGES DE LA JEUNESSE

Dimanche 7 juin s'est tenue à Lugano, sous la présidence de M. Edouard d'Okolski (Argovie), l'assemblée des délégués de cette importante association, qui a enregistré en 1952, dans ses 164 auberges, près de 200 000 visiteurs. La S.P.R. était invitée à se faire représenter à cette session, qui s'est tenue à la Maison de Ville de Lugano. Le corps enseignant collabore activement et ne manque pas de souligner la valeur qu'il attache à l'institution des Auberges de jeunesse.

Le Comité central a demandé à l'assemblée de ratifier les dispositions prises en vue de lutter énergiquement contre l'utilisation des A.J. par des agences de voyage à caractère commercial. En outre la limite d'âge de 25 ans sera strictement appliquée, étant entendu qu'elle ne concerne pas les instituteurs, ni les chefs de groupes, ni les parents accompagnant leurs enfants. Pour rester au service des jeunes, la Fédération a décidé de refuser des réserves de places provenant d'entreprises commerciales. Pour l'inscription des écoliers et des groupes, seuls seront désormais compétents le corps enseignant responsable et les chefs de groupe.

M. Marcionelli, secrétaire au Département cantonal de Police, a exposé les faits regrettables qui ont nécessité le communiqué de presse relatif au tourisme indésirable, à l'auto-stop et au vagabondage. Les jeunes à ressources modestes sont toujours les bienvenus au Tessin, et M. Marcionelli exprime aux jeunes hôtes des auberges l'estime et l'amitié des autorités tessinoises. Mais de par sa position géographique, le canton voit passer une grande quantité de jeunes touristes sans ressources, dont plusieurs ont eu affaire avec la police.

M. Toni Portmann, le secrétaire dévoué de la Fédération, a relevé le développement réjouissant des contacts avec l'étranger. Des groupes de travail et de voyages ont été organisés sur la base d'échanges; des cours de chefs d'excursion et de gardiens d'auberges ont été suivis

par de nombreux participants. Les délégués ont été admirablement reçus dans la charmante auberge de Crocifisso sur Lugano, et ont visité celle de Casoro-Figino, récemment ouverte à l'exploitation.

Dans le canton de Vaud, on compte onze auberges, avec 800 places. Il a été enregistré en 1952 plus de 16 000 nuitées. Voici l'ordre de fréquentation : 1. Montreux (9164). 2. St-Cergue (2192). 3. Château-d'Oex (1353). 4. Faoug (1020). 5. Lausanne (768). 6. Orbe (740). 7. Ormonts (522). 8. Sentier (236). 9. Gryon (18). 10. St Georges (13). 11. Baulmes (5).

A Lausanne, un projet est étudié par la Municipalité, et à Nyon une auberge va être ouverte après de laborieuses tractations. De plus en plus, nos jeunes comprennent que l'A.J. n'est pas seulement un gîte d'étape, mais le foyer ami où se forge la fraternelle compréhension qui peut unir la jeunesse de tous les pays.

André Pulfer.

VAUD

L'ECOLE A LA MONTAGNE

« La jeunesse constitue le meilleur de notre capital national. »

Plusieurs villes vaudoises (dont Lausanne et La Tour-de-Peilz) ont fait l'acquisition d'une maison de vacances ou mieux d'un chalet pour les élèves des écoles publiques. Ces bâtiments ont été aménagés non seulement pour qu'un certain nombre d'écoliers puissent y passer un séjour agréable, mais aussi pour qu'un maître puisse y faire l'école avec toute sa classe.

A son tour, Vevey a décidé d'édifier, à 1600 m., sur un magnifique terrain sis entre Villars s. Ollon et Bretaye le chalet des « Ecoliers de Vevey à la montagne ». Une « fondation » a vu le jour en 1946. Elle possède sa fortune propre (encore bien modeste) qui est indépendante des deniers communaux, bien que la Ville de Vevey l'ait déjà aidée à plusieurs reprises. Son but : procurer aux écoliers de nos classes primaires un séjour de 2-3 semaines à l'altitude, séjour dont on attend un bénéfice moral et physique appréciable. Certes, l'idée est audacieuse ; lancée par M. Hurlimann, directeur, il y a dix ans, elle a fait son chemin, et la plupart des maîtres et des parents y sont maintenant acquis. Un certain nombre d'essais ont été tentés ces dernières années : quelques classes — dont celle du soussigné — ont passé une semaine soit au Col de Soud, soit à La Comballaz. Les rapports des maîtres sont unanimes sur ce point : tant les élèves que les instituteurs ont gagné à ce contact quasi permanent une connaissance plus intime, une confiance réciproque qui a moins l'occasion de se développer dans l'atmosphère d'une classe de ville. Quant au travail scolaire, s'il ne peut pas (s'il ne doit pas non plus) être aussi intensif, il est certainement productif puisque centré sur l'étude de la nature : flore, espèces forestières, montagne et pâturage, vie du montagnard, etc.

Le séjour à la montagne ne sera pas gratuit, les parents — et nous croyons que cela est juste — payeront une modeste pension. Il ne sera pas non plus obligatoire, ni pour les maîtres, ni pour les élèves. Le Comité de fondation espère cependant que les exceptions seront rares.

Un Comité d'organisation met sur pied une grande vente-kermesse en faveur des « Ecoliers de Vevey à la montagne ». Elle aura lieu aux Galeries du Rivage, à Vevey, les 27 et 28 juin prochains. Toute la population veveysanne apporte son appui. Nous lui souhaitons grand succès puisqu'il s'agit d'une œuvre en faveur de notre jeunesse scolaire.

E. B.

PLAN D'ETUDES

Faut-il enseigner tout à tous ?

Paulette a dix ans ; c'est l'âge d'entrer à l'Ecole supérieure de jeunes filles ; maman vient trouver le maître.

— Si Paulette reste à l'école primaire, et qu'elle aille à 12 ans en primaire supérieure, fera-t-elle de la géométrie ? de l'algèbre ? de l'anglais ? — Non ! — Ah ! — Et l'on sent passer dans ce ah ! une déception qui va décider du sort de Paulette : elle ira à l'Ecole supérieure. Et c'est normal ; quelle maman oserait priver sa fille, le sachant et le voulant, d'une culture... de la **Culture**, l'unique aux yeux de beaucoup de gens.

Ainsi commence ce compartimentage à outrance dont souffre notre école vaudoise :

A 10 ans, les latinistes s'isolent ; à 11 ans les scientifiques ; à 12 ans les primaires supérieurs et à 13 ans les primaires qui eux ne s'isolent pas mais restent seuls par la force des choses, pour ne pas dire par l'orgueil des autres.

Et dès lors les quatre galères voguent, C.C.C. en tête, sans possibilité de rattraper mais, de temps en temps, un naufragé du navire amiral est hissé sur le gaillard d'avant du C.S. ou des primaires.

Et ces deux écoles, secondaire et primaire, vont, s'ignorant, avec des préjugés d'intellectuel à ouvrier pour le moins aussi tenaces, aussi honteux, que les préjugés raciaux sous d'autres cieux. Il est temps que cela change.

Il faudrait précipiter du piédestal qu'elle a usurpé aux langues vivantes, cette langue morte qu'est le latin ; car elle n'a réussi, dans notre démocratie, qu'à faire de certains intellectuels une caste de privilégiés.

Or, dans ce 20e siècle, la culture que l'on donne dans les écoles devrait être une culture accessible à tous, sans cloisonnement insurmontable ; car ce qui est nécessaire à l'intellectuel, l'est aussi à l'ouvrier et vice-versa.

Seules différeront les manières d'enseigner parce que nous nous adresserons à des intelligences diversement développées.

Un tel enseignement de « tout à tous » permettrait la correction de beaucoup d'erreurs aussi bien vers le haut, pour les élèves au développement tardif, que vers le bas pour les élèves qui, ayant de la peine à suivre, rechercheraient un enseignement mieux adapté à leurs possibilités.

(A suivre)

B. Beauverd.

SECTION DE LA VALLÉE DE JOUX

Les membres de la section de la Vallée se sont réunis au Brassus le mercredi 28 mai. Le futur plan d'études constitua l'essentiel de la partie administrative.

M. Lucien Girardet, maître prim. sup. retraité, à Ecublens, nous présenta l'un des chapitres de son ouvrage : « Notre Ramuz ». Notre collègue insista particulièrement sur la timidité de l'écrivain, timidité apparaissant constamment dans son « Journal ». Cet exposé clair, appuyé par des citations nombreuses et bien choisies, plut à chacun.

G. C.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES MÉNAGÈRES

L'assemblée générale de cette association s'est tenue le 27 mai à Corsier s. Vevey. Les participantes furent fort aimablement reçues par Mlle Guignard, institutrice ménagère, et les membres de la commission scolaire.

Mlle Jacot-Descombes, présidente, dirigea la partie administrative ; elle salua la présence de Mlle Delarageaz, inspectrice cantonale, de Mme Michod, présidente d'honneur, de M. et Mme Chevallaz, directeur de l'Ecole Normale, et regretta l'absence de M. Oguey, conseiller d'Etat et de M. Martin, chef de service de l'enseignement primaire, retenus par d'autres obligations. Puis elle retraça l'activité de l'association au cours de l'année 1952-53 et cita notamment un cours donné en automne sur les diverses institutions sociales qui s'occupent de la protection de l'enfance.

Mlle Jacot-Descombes, de Prilly, Mlle Dumarthey, de Vevey, Mlle Oulevay, d'Yverdon, Mme Pittet-Novati, d'Echallens, Mme Steck-Masson, de Morges, forment le nouveau comité.

M. le docteur Chioléro, de Lausanne, donna ensuite une conférence sur un sujet d'hygiène alimentaire. Dans un exposé vivant et plein d'humour il donna les bases d'une alimentation rationnelle, sans exclure pour cela les présentations appétissantes et colorées et les préparations savoureuses.

Un délicieux repas, servi au Mont-Pélerin, et agrémenté par les chants des écoliers de Chardonne, précéda l'exposé de M. Delapraz, municipal à Vevey, qui retraça les péripéties de l'aimable Confrérie des Vignerons.

Une petite promenade à Chardonne mit fin à cette belle journée.

G. R.

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE
DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Cette association a tenu ses assises le 6 juin à l'Aula de l'Ecole Normale, mis obligeamment à sa disposition par M. Chevallaz.

Mme Reymond-Cand, présidente, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres et aux invitées, parmi lesquelles on remarque

Mme Chevallaz, remplaçant M. Chevallaz empêché, Mlle Delarageaz, inspectrice, Mlle Jacot-Descombaz, présidente de l'Association des maîtresses ménagères, Mlle Cornioley, du Comité central S.P.V.

Après la lecture des rapports de la présidente et de la trésorière, Mlle Delarageaz donne des indications très précieuses concernant le travail et les fournitures scolaires. La question des accommodages soulève une vive discussion.

Pour terminer la séance, M. Barbey, instituteur à La Tour-de-Peilz, passe trois films très intéressants ayant pour sujet les textiles. Nous l'en remercions.

L'association fêtera ses 20 ans d'existence en 1954. D'avance nous formons nos meilleurs vœux pour l'aboutissement de ses revendications et la réalisation de ses souhaits.

Ch. Cy.

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS

Les membres de la section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le vendredi 26 juin 1953, à 17 heures, à **La Bonne Auberge**, 19, boulevard G. Favon.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Récital des candidats de 2^e année, présentés par A. Kuhne. Ils interpréteront prose, vers et scènes.
3. Communications du comité.
4. **Enquête sur le plan d'études.**
5. Propositions individuelles.

POUR UN GROUPE CHORAL DE L'U.I.G.

Les membres de l'U.I.G. dames et messieurs, désireux de constituer un groupe choral mixte, sous la direction de M. Jean Delor, inspecteur de chant, peuvent s'inscrire auprès de : **Etienne Fiorina, Céligny.**

U. A. E. E.

SOIRÉE « PERCHETTES »

Pour terminer agréablement cette année scolaire et ne pas rompre avec des traditions établies, l'Amicale vous invite à vous retrouver **mercredi 24 juin, dès 19 h. 15, à l'Auberge de Sécheron.**

Au menu : friture de perchettes.

Prière de s'inscrire jusqu'au lundi 22 juin, auprès de Mlle J. Leclerc, tél. No 5 00 68.

Le Comité.

VOYAGE A BERNE, JEUDI 28 MAI

Que dire de l'hospitalité bernoise ? Elle est charmante et bien organisée. Nous sommes accueillies en gare de Berne par Mlle Gassmann, directrice de l'école normale, Mlle Dick, présidente du Kindergartenverein et quelques collègues bernoises. Un car attend à la porte et nous transporte à travers la ville et autour, de Kindergarten en Kindergarten.

Nous visitons de coquets pavillons où ne vit qu'une classe, éventuellement deux, mais pas plus. Partout, espace et confort ; parquets bien cirés et régime pantoufles ; royaume des étagères, petites armoires, tiroirs et bancs-bahuts dans lesquels on serre les plots. Des plantes vertes, beaucoup de fleurs, des reproductions de tableaux, des frises et peintures exécutées par les élèves, témoignent d'un souci de beauté et d'harmonie. Et dans ces maisons (car les mots école, classe conviennent très mal) évoluent des petits Bernois de 5 à 7 ans. Leurs activités sont semblables à celles de la plupart des petits Genevois avec toutefois une énorme différence : lecture et calcul sont bannis des Kindergärten ; par contre les activités manuelles sont très développées et le temps consacré aux jeux individuels plus grand. Les enfants jouent pour jouer. Nous n'avons pas vu de matériel didactique comme nos bouliers, les 66 blocs ; mais dans chaque pavillon le coin des poupées est imposant : lits, poussettes, berceaux, des chambres, des maisons de poupées, magnifiquement meublées, des camions, des trains, beaucoup de jeux de construction, des puzzles et dans le jardin jeux de sable couverts et barres de gymnastique.

Pendant les moments d'occupations libres, les enfants vivent au Kindergarten comme ils vivent chez eux, ce qui représente beaucoup de va-et-vient et passablement de bruit. Au moment d'une leçon collective, le silence fait un heureux contraste et paraît s'obtenir assez facilement après ces libres ébats. Mais l'atmosphère reste toujours très sympathique et familière parce que fort peu scolaire.

Nous visitons encore, trop rapidement hélas ! l'école normale des jardinières d'enfants et sa classe d'application.

L'après-midi, nous sommes réparties deux par deux dans les divers Kindergärten où nous restons de 2 à 4 h.

Malgré l'attrait de la fosse aux ours, des confiseries et autres magasins, la délégation de l'Amicale se retrouve à la gare, au complet. Le temps de remercier très chaleureusement nos collègues bernoises qui ont la gentillesse de venir nous saluer avant notre départ et nous combler de friandises pour agrémenter notre voyage et nous voir en route pour Genève.

Espérons que l'Amicale organisera encore souvent de semblables voyages qui permettent d'établir des contacts intéressants et enrichissants avec des collègues d'autres cantons et pourquoi pas d'autres pays ?

M. R.

Sans empiéter sur les prérogatives de notre bulletinière qui a si bien décrit notre mémorable journée à Berne, je voudrais ajouter quelques mots à ses lignes :

Tout d'abord, au nom des collègues qui firent ce voyage, je tiens à remercier ici l'Association bernoise des Jardinières d'Enfants, en la personne de Mlles Dick, Gassmann, Stettler et de Mme Stadler, pour l'accueil qu'elles nous ont réservé. Non contentes d'avoir organisé cette journée de la façon la plus méthodique et la plus profitable pour nous, elles y joignirent une chaude cordialité et une charmante attention au moment du départ.

Nous recevant dans la ville fédérale, elles nous parlèrent — comme, du reste, presque toutes les maîtresses chez qui nous nous rendîmes — uniquement en français et avec si peu d'accent que nous pouvions douter d'avoir quitté la Suisse romande.

Elles nous montrèrent ces petites merveilles que sont leurs jardins d'enfants, avec joie, certes, mais en toute simplicité, sans ostentation. Au contraire, elle semblèrent touchées que nous les admirions autant ; elles nous dirent leur reconnaissance et leur étonnement que nous nous soyons déplacées aussi nombreuses un **jeudi** et à **nos frais** pour leur rendre visite.

Mesdames du comité bernois du Schweizerischer Kindergartenverein, si quelqu'un a des remerciements à exprimer, c'est nous et non point vous. Je puis vous assurer que nous eûmes toutes, grâce à vous, le plus grand plaisir à passer ce jeudi à Berne. Nous en tirerons plus d'un enseignement, dont le moindre ne sera pas la leçon d'hospitalité et de modestie que vous nous avez donnée sans vous en douter.

Nous souhaitons que ces contacts ne s'arrêtent pas là et qu'à notre tour nous ayons l'honneur de recevoir une forte délégation bernoise.

* * *

Je reviendrai ultérieurement sur le travail qui se fait dans les jardins d'enfants bernois, tant pour en comparer les méthodes avec les nôtres, que pour regrouper les « idées » que nous avons glânées dans les différents pavillons où nous avons passé l'après-midi.

F. Schnyder.

NEUCHÂTEL

COMITE CENTRAL

Fait exceptionnel depuis plusieurs années, le C.C. n'avait pas été réuni pendant près de trois mois. Saison morte trouvant sa raison essentielle dans le passage d'une législature à l'autre. Il faut laisser, cela va sans dire, au nouveau chef du département le temps d'adaptation nécessaire pour se mettre au courant de tous les problèmes laissés en suspens au moment des élections, afin de rendre utile une reprise de contact de l'autorité avec nos organes corporatifs. Les circonstances nous forcent donc à abandonner momentanément les grandes questions, telle que celle du « Fonds scolaire de prévoyance ».

De la volumineuse correspondance reçue par le président, et des nombreux points soulevés dans les divers, nous extrayons ce qui suit :

1. Plafond : Nous donnons suite à une réclamation faite par une institutrice au sujet du « plafond » qui la prive des allocations de l'Etat. Il faut dire que cette mesure n'atteint pas moins de 39 collègues. Considérée comme injuste par le C.C. unanime, elle fera l'objet d'une requête à transmettre au Cartel.
2. Une nouvelle qui nous a grandement réjouis : la demande d'entrée dans la S.P.N. de 13 collègues jusqu'ici seulement rattachés à la V.P.O.D. Ce sont tous des membres du Corps enseignant de La Chaux-de-Fonds, à une exception près : Mme Grandjean Eva, Mlles Denni Charlotte, Franc Jeanne, Inauen Rosine, Jacot Yvonne, Reinbold Berthe, Roulet Yvonne ; MM. Droz Tell, Hauser Alfred, Maire Georges, Mayer Georges, Perrin Herbert de Peseux, Robert Claude.

Soyez les bienvenus parmi nous, chers collègues !

3. Aucune réponse n'a été donnée à notre offre de collaboration à la rédaction d'un nouveau livre d'arithmétique, réédition pour laquelle nous souhaitions au minimum une consultation étendue aux premiers intéressés.

C'est l'occasion de déplorer aussi que la Commission consultative pour l'enseignement primaire n'ait été convoquée qu'une fois au cours des quatre ans de cette dernière législature.

4. Au sujet du « Fonds scolaire de prévoyance » en pleine réorganisation, M. Clottu nous rappelle que tout est très lent dans la démocratie, que le Grand Conseil qui examinera le premier projet le renverra à une commission, que le parlement en rediscutera ensuite et que le peuple, en dernier ressort, donnera son verdict souverain.
5. Assurance responsabilité civile. Le nouveau contrat est plus large : ses prestations plus étendues auraient permis à certains cas non acceptés antérieurement d'être aujourd'hui admis sans discussion.
6. Ecole d'été : concerne la V.P.O.D. - S.P.N. ; renseignements détaillés dans les « Services publics ». Il s'agit d'un congrès d'une semaine à Neuchâtel, en juillet, dont M. Laurent Pauli, directeur du gymnase cantonal, fera les plus grands frais.
7. Les groupes de travail constitués par la S.N.T.M.R.S. se sont mis à l'œuvre. Le C.C. les en félicite et décide d'allouer une subvention à l'active sous-section de la S.P.N. qui a déjà fourni au Corps enseignant tant d'apports pratiques précieux. Notre reconnaissance s'adresse particulièrement à M. Perret, son clairvoyant président.
8. Nous désignons M. Ernest Bille pour remplacer M. Hügli comme représentant du C.C. au Comité du Fonds spécial dans les cas prévus par le règlement.

M. J.-H. Perrenoud, de Corcelles, dirige le dit Fonds avec la compréhension la plus objective.

9. Les présidents de section sont priés d'inviter le personnel auxiliaire (collègues mariées ou provenant d'autres cantons) à adhérer à la S.P.N. en qualité de membres remplaçants payant une cotisation cantonale de 14 francs (abonnement à l'« Educateur ») à laquelle chaque comité de district peut ajouter un supplément. — V.P.O.D. exclue pour eux à cause de leur situation temporaire.
10. Congrès de 1954. La section de Neuchâtel a déjà nommé les responsables des diverses commissions. M. G. Delay, président de la S.P.R. a accepté la direction générale du Comité d'organisation. Nous en sommes très heureux. Dans son ensemble, le corps enseignant du chef-lieu est admirablement disposé et son président M. X. Zürcher agit avec intelligence et un dévouement sans mesure.

Etc., etc.

Voilà donc pas mal de nouvelles qui feront plaisir à nos lecteurs comme elles ont été pour nous un sujet d'encouragement.

W. G.

JURA BERNOIS

LA VACCINATION AU BCG

La Feuille officielle scolaire du canton de Berne a publié, dans le No du 31 décembre 1952, un exposé qui doit, nous semble-t-il, retenir notre attention. Il traite du problème de la vaccination contre la tuberculose.

L'auteur constate d'abord un sérieux recul de cette maladie depuis le début du siècle. A cette époque, 100 % à peu près des jeunes gens se trouvaient infectés de bacilles de Koch. Aujourd'hui, il n'y en a plus que le 50 %. Mais, entre 35 et 40 ans, la totalité des adultes, pour ainsi dire, réagit positivement à la tuberculine. Ce qui veut dire que, tôt ou tard, chacun recèle dans son organisme des germes pathogènes de la tuberculose, dont la nocivité dépend, dans une large mesure, du degré de résistance de l'individu infecté.

Jusqu'à 10 et 11 ans, les enfants font preuve d'une grande résistance. A cet âge-là, de fréquentes tuberculoses primaires sont surmontées sans faire de symptômes cliniques et ne seront découvertes que par une réaction positive à la tuberculine. C'est à l'époque de la puberté et de la postpuberté que l'infection se montre la plus grave, et que ses complications seront les plus fréquentes.

Comment la combattre ? Le moyen le plus efficace, actuellement, semble être celui qui consiste à aider l'organisme dans sa réaction de défense, en provoquant, par l'injection de bacilles avirulents (c'est-à-dire exempts de propriétés provoquant la maladie), la formation des anticorps spécifiques de la tuberculose. Le processus est analogue à la vaccination contre la diphtérie ou la variole. Ici comme là, la défense est mise sur pied en temps de paix, en prévision de l'attaque...

Le B C G (bacille Calmette-Guérin : tel est le nom du vaccin) immunise dans la plupart des cas (95 - 99 %). Quelques semaines après l'injection, la réaction à la tuberculine est positive. (Les individus qui réagissent naturellement n'ont, il va de soi, que faire du vaccin.) La méthode de vaccination intracutanée, actuellement la plus appliquée, consiste à injecter 0,1 cm³ de vaccin B C G dans l'épiderme. Au cours de la deuxième semaine après la vaccination, une tache rouge apparaît à l'endroit de la piqûre ; elle se gonfle en papule. Dans la moitié des cas environ, cette papule s'ouvre à son sommet et il se produit dans la peau une petite ulcération de 3 à 6 mm, d'où s'écoule, pendant quelques semaines, un peu de sérosité. Cette ulcération, qu'il suffit de couvrir d'un pansement sec, se referme d'elle-même et laisse une petite cicatrice. La vaccination au B C G entraîne rarement des complications, sauf parfois des ulcérations ou des tuméfactions ganglionnaires de courte durée.

Le B C G, qui a fait ses preuves dans les pays nordiques depuis plus de 20 ans, mérite certainement d'être appliqué davantage en Suisse. Les adolescents, les jeunes gens et les adultes de moins de 35 ans, qui ne réagissent pas à la tuberculine, devraient sagement se soumettre à la vaccination. En aidant les Dispensaires à dépister les infections dans les classes, et en montrant le rôle du B C G, le corps enseignant s'armera mieux encore dans sa lutte contre une maladie tenace et trompeuse.

T.

COMMUNIQUÉ

BOURSES UNESCO

POUR LA FORMATION DE SPÉCIALISTES APTES A TRAVAILLER AUX PROJETS D'EDUCATION DE BASE

Huit bourses de formation et six de perfectionnement seront mises au concours en automne 1953. Lieu des études : Mysore (Indes) ; durée des bourses : 9 mois au minimum. 270 dollars pour le 1er mois, 160 dollars pour les suivants, plus une indemnité forfaitaire d'équipement et le voyage.

Age : 21 à 29 ans, diplôme de maturité ou d'école normale. Bonne connaissance de l'anglais. Expérience en matière d'éducation, de sciences sociales, de dessin, de photographie, etc.

Pour les bourses de perfectionnement, indemnité de 200 à 300 dollars

Adresser les demandes d'inscription accompagnées d'un bref curriculum vitae au Secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, Département politique fédéral, à Berne.

PLACEMENT

On cherche famille d'instituteur à la montagne ou campagne qui prendrait en pension pendant l'été (six semaines env.) garçon de 13 ans, bien élevé. — S'adresser Pierre Demont, 11, rue Muzy, Genève.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Grand plaisir

Faible dépense

Des courses pour petits et grands dans la région
Vevey - St-Légier - Châtel-St-Denis - Chamby
Blonay - Les Pléiades 1400 m.

Demandez aux chemins de fer électriques veveysans le dépliant illustré avec 8 projets de courses.

**SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLES**

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

Le Cazillon

S. à. r. l.

**GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL**

ARPETTAZ s/CHAMPEX

Chalet

du

Val d'Arpetta

à 30 minutes du lac
Restauration - Dortoirs
Arrangements
pour écoles et sociétés

Tél. (026) 6.82.21 C. Lovey, propr.

Alpes Vaudoises
1900 à 3200 m. d'altitude

ANZEINDAZ

Le centre des excursions des
Alpes Vaudoises p. excellence

Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. **Demandez prospectus et itinéraires.** Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5 31 47. Refuge des Diablerets, tél. 5 33 38. Refuge de Solalex, tél. 5 33 14. Se recommandent. Service de Jeep Barboleusaz--Solalex-Anzeindaz

Montez au Salève par le téléphérique

(alt. 1200 m.)

Vue splendide sur les Alpes, Le Jura, Genève et le Léman.

Gare de départ: LE PAS DE L'ÉCHELLE (Hte Savoie) au terminus du tram No 6 GENÈVE-VEYRIER.

Prix spéciaux pour les courses scolaires.

Pour tous renseignements: Ecrire Téléferique du Salève LE PAS DE L'ÉCHELLE (Hte Savoie), Téléphone 3-58, Annemasse.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.—**

Pour tous renseignements, s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, tél. 26.35.35
ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin-Anglais, tél. 4.46.09

UN JOLI BUT DE COURSE

Le Col de la Pierre de Moellé sur le Sépey (1661 m.)

Son restaurant vous attend. Pique-nique et restauration.

Tél. 6 32 38 - Eug. Fleurdelys-Egli

Hôtel de la Prairie YVERDON

2 grandes salles pour sociétés
Magnifique terrasse ombragée
Endroit idéal pour courses d'écoles

CAFÉ-RESTAURANT **LA BURITAZ**

But idéal de promenade
pour écoles et sociétés
Situé sur la route du
Mont-Pèlerin à Chexbres

Tél. 5 80 85 M. R. Testuz-Blumenthal

HOTEL DENT DE LYS

LES PACCOTS s/Châtel-St-Denis

Arrangements pour écoles et sociétés

Se recommande : Léon Chassot, tenancier

UN BUT IDÉAL

Lac de Biemme

Partie pédagogique

MARIE BUTTS

Aux obsèques de Mademoiselle Marie Butts

Le 5 juin 1953, M. Albert Picot, conseiller d'Etat et Président du Conseil exécutif du B.I.E., a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

C'est avec une bien vive émotion que je prends la parole ici.

J'ai bien connu Mademoiselle Butts, et je me rappelle la belle amitié qui la liait à ma chère mère, Madame Ernest Picot, décédée elle-même en 1940. Je me représente bien votre tristesse et votre deuil, et l'idée que je dois évoquer ici la figure aimée de cette femme remarquable me fait une grande impression.

Mademoiselle Butts a connu dans ce monde une longue carrière, puisqu'elle est née à Thonon, en Haute-Savoie, au mois d'août 1870, au début de l'année terrible. Nous saluons tout d'abord en elle une femme qui s'est consacrée à l'enfance par l'enseignement. Beaucoup d'élèves de l'Ecole Vinet, de Lausanne, se rappellent encore ses leçons de langue et de littérature anglaises, entre 1895 et 1918. De 1920 à 1924, elle a, avec un complet dévouement, dirigé un foyer de jeunes filles à Rouen. De 1926 à 1939, elle a donné à l'Ecole d'études sociales un cours de psychologie ouvrière. Enfin, en 1938 et 1939, elle a aidé les candidats à la licence ès lettres de l'Université de Genève à s'initier à toutes les finesses de l'anglais. Je pense qu'il faut insister sur cette carrière pédagogique, car c'est dans les expériences de l'enseignement que Mademoiselle Butts a trouvé l'élan nécessaire pour se consacrer à d'autres activités utiles aussi à l'enfance.

On ne peut pas ne pas être impressionné en face de l'œuvre écrite de Mademoiselle Butts, ses livres si souriants pour l'enfant, des adaptations de Rabelais pour la jeunesse, Gargantua et Pantagruel, bien d'autres sujets, Roland le vaillant Paladin, Berthe aux grands pieds, Ogier le Danois. Les récits des Temps bibliques, qui font trois volumes, des évocations du temps des Chevaliers et du Trésor des Niebelungen. A côté de ces œuvres, les belles traductions qu'elle a faites dans les deux sens, d'anglais en français et de français en anglais ; plusieurs livres de Wells, des livres de Hueffer, Mukerji, Le Braz, Kelly. Et aussi la traduction du livre de M. Rossello : « Les pionniers du Bureau international de l'Education », de français en anglais. C'est elle encore qui a rédigé le rapport du B.I.E. sur la gratuité du matériel scolaire.

Comme Président du Conseil exécutif du Bureau international de l'Education, je voudrais insister particulièrement sur le rôle qu'elle a joué dans les débuts de notre institution. Dès 1926, elle est Secrétaire générale du B.I.E., et elle va conserver cette fonction jusqu'à l'âge de 77 ans, en 1947. C'est elle qui organise et dirige le service de documentation et d'information. Elle rédige le Bulletin du B.I.E. On peut dire

qu'elle a été l'un des pionniers du B.I.E., créant la technique de la collaboration internationale en matière éducative. Le mot de pionnier est trop faible : elle a été l'animatrice de la cause de l'éducation sur le plan international, à un moment où l'utilité de cette orientation était encore contestée. Tous ceux qui ont travaillé au B.I.E. pendant ces vingt-et-un ans gardent un souvenir ému de cette femme de bien, toute de loyauté et de droiture, consacrée à sa tâche, dynamique et pleine d'initiative.

Son orientation, vous la connaissez : elle veut que les corps enseignants de tous les pays se connaissent ; elle veut que les expériences d'un pays servent à d'autres ; et elle voit comme objectif final, dans une meilleure collaboration entre les instructions publiques, l'idée de la paix. L'idée d'une détente qui provient non pas de combinaisons politiques, mais du fait qu'en face de l'enfant, on se comprend mieux, et finalement on arrive à plus d'affection réciproque et à plus d'amour.

Le rayonnement de la personnalité de Mademoiselle Butts a été vraiment très grand. Lorsque l'UNESCO a été fondé à Londres, en 1945, elle a participé à la conférence comme observateur du B.I.E. et a exercé là encore son influence. L'Ecosse a reconnu ses mérites en lui donnant, à l'occasion du centenaire de l'Educational Institute of Scotland, le titre de « honorary fellow ». En 1947, elle a été membre du comité d'experts de l'UNESCO sur la compréhension internationale. En 1948, j'ai eu le plaisir de proposer au Conseil d'Etat de Genève que l'Université lui décerne le titre de docteur ès lettres honoris causa.

Qu'avant tout, aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, nous nous recueillions dans le souvenir de cette belle personnalité inspirée par la foi chrétienne, animée de bonté, et qui a rempli son devoir de personne humaine, nous pouvons bien le dire, avec infiniment de charme et une très grande noblesse. Nous saluons en elle une amie dont le souvenir ne périra pas.

TROUBLANTES PERSPECTIVES (Voir Educateur Nos 20, 21, 22)

IV

Si on renonçait à la guerre !

Il semble heureusement que les gouvernements, comme les peuples, se rendent enfin compte de ce que « la guerre ne paie pas » ; et, depuis ce printemps, tout le monde se remet à respirer, à espérer !

— Tout le monde ? en est-on bien sûr ?

Analysant un article que M. Jules Moch, ancien ministre français de l'Intérieur, écrivit récemment sous ce titre : « **Si la paix éclatait demain, serions-nous prêts ?** », M. O. Treyvaud rappelait cette réponse du chef de la diplomatie américaine : « Nous n'avons pas peur de la paix ! »¹

« On pourrait aisément ironiser sur cette réponse ! On aurait tort. Une paix succédant sans préparation à l'actuelle « guerre froide » bouleverserait la structure économique du monde et risquerait d'avoir des conséquences graves... »

¹ Feuille d'Avis de Lausanne du 9 mai 53.

« Comment — se demande M. Moch — passer de la course actuelle aux armements, qui procure beaucoup de travail, au désarmement progressif ? On se trouve devant l'alternative suivante :

Ou bien accepter les risques d'un chômage gigantesque ; ou bien ouvrir de nouveaux marchés pour absorber les produits de l'industrie développée à l'extrême.

« Ces nouveaux débouchés pourraient être les régions où le niveau de la vie est extrêmement bas, soit l'Asie entière, l'Amérique Centrale et une partie de l'Afrique, régions pauvres où l'individu ne consacre que 50 à 200 dollars par année à son entretien alors qu'un Européen dépense de 400 à 800 dollars et l'Américain moyen 1500. »

« Et M. Jules Moch d'attirer l'attention sur le projet développé devant la commission du désarmement par la délégation indienne. Ce projet prévoit que chaque pays ferait deux parts des économies réalisées grâce au désarmement. Une moitié servirait à améliorer les conditions de vie de ses propres ressortissants ; l'autre moitié irait à un fonds international destiné à relever le niveau d'existence des populations économiquement faibles.

Ce serait non seulement une œuvre de solidarité humaine, mais aussi une excellente affaire pour les industries occupées jusqu'ici aux fabrications de guerre. »

A cette suggestion toute récente de M. Moch fait écho l'assurance que M. Mendès-France donnait à ses collègues de l'Assemblée Nationale le jour où il en requérait l'investiture : de « garantir en premier lieu le plein emploi en développant le commerce international ».

Tout en rendant hommage à la générosité, à l'humanité des deux hommes d'Etat français, tout en reconnaissant qu'ils ont raison de chercher à assurer du travail pour tous, nous devons démasquer un péril insidieux que ni l'un ni l'autre ne paraissent entrevoir.

Débouchés d'aujourd'hui, concurrence de demain

Assurer le plein emploi, très bien, venir en aide aux pays économiquement pauvres, excellent ! Seulement, on ne relèvera pas les finances de la France ou de l'Angleterre en leur faisant jouer le rôle de Père Noël, d'un donateur absolument désintéressé. Il faudra fabriquer et produire pour donner, mais aussi pour **vendre** ! Pour vendre, il faut des acheteurs ; s'ils ne s'annoncent pas assez nombreux, il faudra poursuivre la lutte entre les nations pour garder les anciens débouchés et si possible s'en assurer de nouveaux. Dans ces débouchés, il faudra éveiller des besoins... Nous savons comment !

Avant de constater ce que cette attitude a parfois d'immoral, reconnaissons qu'elle est impropre à préserver l'équilibre économique des pays qui l'adoptent.

Une fois qu'on aura créé des besoins dans les pays neufs — qui se font rares — ceux-ci voudront les satisfaire et, pour cela, ils devront acheter ce qui leur sera devenu indispensable. On n'achète pas sans « devises ». Pour s'en procurer, il faudra « produire » et « vendre »... Les pays nouveaux consommateurs deviennent très rapidement pro-

ducteurs, concurrençant leurs anciens fournisseurs, augmentant les stocks et provoquant ce chômage qu'on voudrait tant éviter. Et tout cela en accélérant la destruction de matières premières irremplaçables.

Nouvelle situation paradoxale :

A l'instant où l'on constate que l'humanité toujours plus nombreuse risque un jour la disette, on la pousse à la consommation.

Mais, en éveillant de nouveaux besoins dans des peuples non évolués, on les expose à deux dangers plus importants encore que ce que nous avons vu, dangers à la parade desquels ils ne sont pas préparés et dont les conséquences ne tarderont pas à atteindre en contre-coup ceux qui les auront laissé courir...

L'Envie, ennemi No 1 du bien-être

Toutes les morales, qu'elles soient inspirées par les philosophies ou les religions diverses, recommandent de ne pas regarder le bien d'autrui dans l'espoir de se l'approprier. L'humanité d'aujourd'hui méconnaît cette loi : elle provoque l'envie et, ce faisant, elle prive de toute possibilité de bonheur ceux qui se laissent posséder, torturer par elle.

La plus grande richesse de l'homme

Pour l'obliger à entrer dans la spirale consommation - production - consommation - destruction accélérée, ont fait croire à l'homme qu'il est pauvre.

Et ce n'est pas difficile car, s'il ne sent pas sa pauvreté, la vision de biens inconnus que l'on fait miroiter à ses yeux l'en persuade aisément.

En fait : c'est appauvrir les gens que de leur faire surestimer les biens qu'ils n'ont pas et sous-estimer ceux qu'ils possèdent.

Et pourtant, il y a de nombreux cas où le pauvre, qui n'a que ses bras, est réellement plus riche que le riche.

Mettons-les en face des besoins les plus élémentaires :

Le besoin de se nourrir, de se vêtir, de se loger ou de s'abriter. Le besoin de durer, de procréer ou de créer une œuvre qui le représente quand il aura disparu...

Est-il riche ou pauvre, cet être qui possède un vêtement d'une solidité à toute épreuve, lequel du reste se repute de soi-même quand il a un accroc ; vêtement qui, loin de s'user quand il y a frottement, s'épaissit au contraire, se consolide infiniment ; cet être qui porte en soi une réserve de nourriture pour de nombreux jours, qui possède un avertisseur quand cette réserve diminue, avertisseur qui enclenche au même instant un accumulateur d'énergie permettant de conquérir le nécessaire par la force du poignet ?

Est-il riche ou pauvre, cet individu qui possède un moyen de chauffage central se réglant automatiquement, assurant la circulation d'un liquide à température constante, circulation qui s'accélère s'il

fait froid, mais qui assure un service d'humidification par temps trop chaud ?

Est-il riche ou pauvre, cet individu qui dispose d'un service de renseignement qui l'instruit sur tout ce qu'on peut entendre jusqu'à des kilomètres de distance et sur ce qui peut se voir même à des années-lumière, qui peut communiquer avec les animaux et les humains instantanément par un seul effort de sa pensée, jusqu'à l'autre bout du monde, vainqueur du temps et de l'espace ?

Est-il riche ou pauvre, cet homme qui a en lui tout ce qu'il faut pour assurer le prolongement, chez ses descendants, d'une vie qu'il a reçue à travers des milliers de générations, ou qui peut fixer sur la pierre, sur le bois ou sur le parchemin, un reflet de ce qu'il est et de ce qu'il pense, et de ce qu'il sent ?

La plus grande richesse de l'homme c'est l'homme.

C'est tout au moins la plus grande richesse du pauvre.

Demandez à un riche d'aller les pieds nus. Demandez à cet automobiliste de faire cinquante kilomètres de marche avec vous s'il n'a pas pris la peine de se payer un cours de culture physique. Demandez à ce fainéant qui écoute dix heures durant ce que la radio lui verse dans l'oreille, ou qui lit, pour passer le temps, tout ce qui lui tombe sous les yeux ; demandez-lui une pensée personnelle ou une œuvre d'art.

Demandez à ce viveur si, au milieu de ses excès provoqués par l'érotisme généralisé et commercialisé de notre époque, il connaît l'authentique volupté qui, d'un homme, fait un père.

Si la misère amène la maladie et la déchéance physique, l'excès de confort nuit aussi à la santé ; mais la misère, où se trouve-t-elle ? dans les villes, dans ces agglomérations qui sont un fruit direct et inévitable de l'anarchie de notre temps. Peut-être aussi, dans certaines régions où des peuplades ont été traquées par les « pionniers de la civilisation ».

Appauvrissement dû au confort moderne

Nous avons remarqué que l'homme possède un système de régularisation de la température. La constance de cette dernière ne serait pas concevable sans cette faculté de rétablir l'équilibre malgré les influences extérieures si changeantes. De tout temps, l'homme a cherché à s'abriter du vent, à se couvrir lors de froids trop intenses, à se mettre à l'abri quand le soleil est trop ardent. Mais aujourd'hui, avec les moyens de se maintenir dans une température ambiante presque constante grâce au **chauffage** central et à la ventilation pendant l'été, l'homme, du fait qu'il n'a plus à user de son système de régularisation, risque de le perdre comme on perd toute fonction qui ne s'exerce pas.

On a constaté dans les écoles, avant la guerre, que la plupart des enfants des familles aisées étaient fréquemment enrhumés, atteints de trachéite, beaucoup plus que ceux de familles trop pauvres pour pouvoir être bien chauffés à la maison. Durant la guerre, les restrictions

de chauffage furent considérables et, paradoxalement, le nombre des malades diminua sensiblement.

Pour ce qui est du **vêtement**, les mêmes enfants qui se chauffent trop à la maison, s'emmitouflent et... s'enrhument régulièrement.

Dans **l'alimentation...**, là aussi, l'industrie moderne fournit des aliments très faciles à digérer : sucre raffiné, farine blanche, produits diététiques nombreux. Notre système digestif, admirablement agencé pour élaborer et assimiler ce qui est nécessaire à la vie, voit son travail fortement simplifié. Il s'en affaiblit d'autant.

D'autre part ces produits, débarrassés de substances rares, nécessaires à la vie (sels minéraux, vitamines, d'autres sûrement non encore découvertes par la science), ne nourrissent pas vraiment ; l'homme alors consomme de plus grandes quantités d'aliments dans l'espoir, vain du reste, de rencontrer dans la quantité ce qui lui manque en qualité.

La civilisation, par la **vie trépidante** qu'elle entraîne, prive l'homme de son repos, de sa tranquillité : son équilibre nerveux en est dangereusement compromis.

En résumé l'homme, si magnifiquement équipé pour s'adapter à toutes les circonstances, n'est plus guère capable, maintenant, de supporter le chaud, le froid, la faim, le silence, la nuit.

Prenons notre lanterne, cherchons sur cette terre, parmi les débris de l'humanité bridée par l'énorme robot dépourvu de conscience qu'est le machinisme moderne, cherchons quelques hommes de bonne volonté et de cran, qui puissent s'agripper à cette machine, saisir les freins et l'arrêter avant que tout ne soit consommé. Se comportant en conséquence, qu'ils apprennent à l'humanité comment on trouve la richesse :

En renonçant à croire que l'homme est le maître du monde, en acceptant l'honneur insigne d'être partie intégrante du cosmos, participant à tout ce qu'il offre, à condition de ne point mettre en péril son équilibre.

Notons avec une indicible satisfaction que cette attitude peut être approuvée à la fois par les théologiens, les philosophes et les hommes de science.

Un jeune roi étranger avait conquis toute la Grèce et s'apprêtait à conquérir le monde ; il venait d'être proclamé le chef du peuple qui se targuait d'être le plus civilisé. Il s'arrête devant un philosophe qui paraît dénué de tout ; frappé par la justesse de ses remarques, le grand conquérant lui demande en quoi il pourrait lui être utile.

— « Ote-toi de mon soleil ! »...

Quand les intellectuels, les éducateurs, les chefs des peuples adopteront cette attitude virile de Diogène, ils pourront délivrer l'homme de l'emprise de la technique et ils pourront faire servir la matière au bonheur de l'humanité.

Dans les chapitres suivants, nous pourrons enfin faire le compte des richesses fantastiques qui sont à notre entière disposition sans porter atteinte en quoi que ce soit à l'équilibre cosmique.

(A suivre)

Alb. Cardinaux.

LES ECOLES SUISSES A L'ETRANGER

Beaucoup de nos compatriotes en Suisse, ignorent jusqu'à l'existence des écoles suisses à l'étranger. Et pourtant, il s'agit là pour la plupart d'institutions déjà anciennes. Celle de Gênes, par exemple, a célébré en 1952 le 100^e anniversaire de sa fondation. On compte des écoles suisses dans 6 pays. En Egypte, celles du Caire et d'Alexandrie, en Italie, celles de Catane, Naples, Rome, Florence, Gênes, Milan et Luino. En Espagne, seule la colonie de Barcelone a son école. Les trois autres se trouvent en Amérique du Sud, soit à Santiago du Chili, Lima (Pérou) et Bogota (Colombie).

Il s'agit donc souvent de pays où les méthodes d'enseignement en vigueur ne correspondent pas à nos conceptions.

Les écoles suisses à l'étranger sont aussi différentes les unes des autres, au point de vue organisation, programme et élèves, que le sont nos diverses écoles cantonales. Les colonies sont seules responsables de leurs écoles. Il leur incombe de les fonder, de les administrer et de pourvoir à leurs besoins. L'aide qu'elles peuvent attendre du pays n'est que subsidiaire. Dans la règle, c'est un comité qui préside à la fondation et aux destinées d'une école. A côté des souscriptions volontaires de nos compatriotes, ce sont les écolages qui doivent permettre à l'école de couvrir ses dépenses. Souvent ces écolages grèvent lourdement le budget d'une famille de plusieurs enfants. C'est pourquoi la plupart des colonies ont créé des fonds qui peuvent être sollicités par les familles nombreuses et peu fortunées. Il existe également en Suisse des institutions prêtes à intervenir dans de pareils cas. Aucun enfant ne doit donc demeurer à l'écart d'une école suisse pour des raisons purement matérielles.

Peu d'écoles peuvent, sans l'aide du pays, réunir tous les moyens dont elles ont besoin. La Confédération intervient donc sur la base de l'arrêté fédéral de 1946 et met chaque année une somme globale d'environ 200 000 francs à la disposition des écoles suisses à l'étranger. De plus, il existe chez nous des institutions privées qui se sont donné pour tâche d'aider les écoles suisses à l'étranger. Elles se sont réunies en un **Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger**. Il s'agit de la fondation « Secours aux Suisses », du Secrétariat des Suisses à l'étranger, du Schweizerischer Lehrerverein et de la Société pédagogique de la Suisse romande. Malgré une collaboration étroite entre institutions officielles et privées, l'aide accordée se révèle insuffisante et de graves problèmes n'ont pu encore être résolus.

Il va sans dire qu'aussi bien la Confédération que les institutions privées n'accordent leur aide que si certaines conditions sont remplies. Les élèves doivent être formés dans un esprit suisse. Ainsi on exige avant tout qu'une place importante soit faite, dans les programmes d'études, à la géographie et à l'histoire suisses, ainsi qu'à nos chants populaires. La Confédération s'est également réservé le droit de charger des experts de visiter les écoles. En revanche, les comités sont laissés absolument libres pour l'établissement des programmes scolaires et l'admission des élèves. La plupart des écoles reçoivent également

des élèves de nationalité étrangère. Et elles ont de bonnes raisons pour le faire. Sans parler du fait que sans l'apport financier que cela représente plusieurs écoles ne pourraient pas exister, il faut insister sur un point important : les enfants de nos émigrés seront, sauf dans de rares exceptions, appelés eux aussi à faire leur carrière à l'étranger. C'est pourquoi il est nécessaire qu'ils ne fassent pas leurs études en vase clos. Ils doivent entrer en contact dès l'enfance avec ceux qu'ils auront à côtoyer plus tard dans la vie pratique. Le fait que nos écoles suisses à l'étranger peuvent compter sur un personnel enseignant venu du pays — seules quelques branches spéciales sont données par des étrangers — leur assure d'ailleurs le maintien de l'esprit suisse qui doit les animer. Les enfants d'autres nations, et par eux leurs parents, apprennent à connaître et à comprendre notre manière d'être et de penser. Un point noir demeure : la situation du personnel enseignant de ces écoles. Il faut une bonne dose d'idéalisme pour accepter de se consacrer durant quelques années à l'une ou l'autre d'entre elles. Mais ceux qui ont accepté de faire ce sacrifice — il convient de le relever ici — rapportent de leur séjour à l'étranger une moisson d'expériences qui leur sera utile durant toute leur carrière. Il est réconfortant de constater d'ailleurs qu'un nombre important de pédagogues ont voué leurs forces à cette tâche. Et ce ne sont pas les moins remarquables.

Pour ces différentes raisons, nos écoles suisses à l'étranger sont donc pour notre pays, des agents de propagande dont nous aurions tort de sous-estimer l'importance.

Qu'une partie de la collecte du 1er août 1953 soit affectée aux écoles suisses à l'étranger doit leur prouver que le peuple suisse tout entier est prêt à faire quelque chose afin de conserver à notre pays ces postes avancés dans le monde.

3 PROBLÈMES SUR LA TOUR EIFFEL (volume-densité)

La base de la Tour est carrée ; le côté mesure 125 m. ; la hauteur est de 300 m. Le poids : 7000 tonnes. La matière : le fer : $D : 7,8$.

1) Calculer le poids d'un modèle réduit de la Tour, à l'échelle de 1 : 1000. — HAUTEUR : 30 cm. — Côté de la base : 12,5 cm.

Solution : volume 7 000 000 kg. : $7,8 = 897\,436\text{ dm}^3$ soit $897\,436\,000\text{ cm}^3$, réduction du volume 1 000 000 000, puisque l'échelle de réduction des longueurs est de 1000. — Volume du modèle réduit : $897\,436\,000\text{ cm}^3 : 1\,000\,000\,000 = 0,897\,436\text{ cm}^3$.

Poids du modèle réduit : $7,8\text{ gr.} \times 0,897\,436 = 7\text{ grammes}!$

* * *

2) On aplatit la masse de la tour en une plaque de fer carrée de 125 m de côté ; c'est-à-dire la base même de la tour. — Quelle sera l'épaisseur de la plaque ? (poids : 7 000 000 kg. — densité : 7,8 — volume : $897\,436\text{ dm}^3$. — Surface de base : $15\,625\text{ m}^2$. — Epaisseur : $897\,436\,000\text{ cm}^3 : 156\,250\,000\text{ cm}^2 = 5,7\text{ cm.}$)

* * *

3) On circonscrit un cylindre à la base de la tour. Hauteur du cylindre = h de la tour (300 m.) — Chercher le poids de l'air contenu dans ce cylindre (pds. spécifique de l'air à 18 degrés 1,2 gr par litre). — Comparer avec le poids de la tour elle-même (7 000 000 kg.).

Solution. — Connaissant le côté de la base de la tour (125 m.), le théorème de Pythagore nous donne le diamètre du cercle circonscrit : 176,78 m (donner ce nombre aux élèves). — Rayon : 88,385 m. Surf. de base : $88,385 \text{ m.} \times 88,385 \times 3,14 = 23\,529,2918 \text{ m}^2$. — Volume : $23\,529,2918 \text{ m}^2 \times 300 = 7\,038\,787,5 \text{ m}^3$. — Poids : $1,2 \text{ kg} \times 7\,038\,787,5 = 8\,446\,545$. — kg.

J. Lador.

PETITS POÈMES

POUR TOI QUI AIMES LES CONTES

*Il était une fois.. et puis tu te demandes
Si le Petit Poucet a semé ses cailloux...
Si le doux chaperon s'est perdu sur les landes,
Et si la Barbe-Bleue a poussé les verrous.*

*Il était une fois... mon histoire est plus belle
Que tous les Chats bottés et que l'Ane Martin !
En me penchant un peu, je lis dans ta prunelle
Un conte merveilleux, mon cher petit lutin.*

*Il était une fois... tout baignés de tendresse,
Deux grands papillons d'or aux envols éperdus ;
Ils ont l'éclat du ciel, leur touchante allégresse,
Et boivent à mon cœur les rêves suspendus.*

Marcelle Pellaux-Cousin.

MA POUPÉE

*Ma poupée est de porcelaine
Avec de gros yeux hébétés ?
Ses cheveux ne sont que de laine
Et ses bras inarticulés ?*

*Vous n'avez, que je vous le dise,
Pas d'amour pour mon cher trésor !
Cessez-là toutes vos sottises,
Au lieu de chicaner encore !*

*Quand je prends mon bébé bien sage
Dans mes bras... il me sourit bien !
Vous n'avez, ma chère, je le gage,
Pas d'enfant... vous n'en savez rien !*

*Il vaut mieux finir, ma chère âme,
Et retourner à vos pâtés !
Car j'entends : ma fille réclame
Sa bouteille, à cris répétés !*

Marcelle Pellaux-Cousin.

VENTE IMMOBILIÈRE

**dans la faillite de l'Institut J.-L. Treuthardt,
école préparatoire, Meyriez**

Mercredi 17 juin 1953, à 15 h. devant le bâtiment de l'institut à Meyriez, l'office des faillites du Lac, à Morat, vendra aux enchères publiques les immeubles désignés sous art. 44 A, 43 B, 44 BP et 43 C, sis à Meyriez.

Ces immeubles d'une contenance de 10,000 m² comprenant un **bâtiment principal** avec vastes sous-sols, caves, buanderie, cuisine, office, laverie, cuisine, salles de bain, ainsi que 30 autres locaux, une **dépendance** avec garage et appartement de 3 pièces, ainsi que des accessoires, **parc** et un **petit port**.

L'ensemble de ces immeubles est situé en bordure immédiate du Lac et pourrait être exploité comme hôtel ou institut. Estimation de l'office : immeubles : **Fr. 260,000.—**, accessoires : **Fr. 10,290.—**.

Le même jour, dès 9 h., l'office vendra au plus offrant des **tableaux, gravures et objets anciens**. **Le jeudi 18 juin, dès 9 h.**, seront mis **en vente le mobilier d'usage courant, ustensiles, etc.**

L'office des faillites du Lac

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Quelques buts de courses !

**Le Chasseron - Les Rasses
Les Aiguilles de Baulmes - Le Suchet**

en utilisant le parcours pittoresque du Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix.

Le nouveau télésiège Les Replans-Les Avattes conduit en 10 minutes à proximité du sommet du Chasseron.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



**AUBERGE
DU LAC DES JONCS
SUR CHATEL-ST-DENIS**

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades
Restauration, chambres et pension
Arrangements pour écoles
et sociétés

Tél. (021) 5.91.23

M. GENOUD

Course annuelle 1953

**Lac d'Oeschinen
Kandersteg**

Télesiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Tél. (033) 96119

D. Wandfluh-Berger, propr.

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

BELLERIVE-PLAGE, LAUSANNE

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 025
6 41 37

Point de départ de nombreuses excursions — Salles pour sociétés
Prix spéciaux pour groupes — **Dortoir moderne avec douche**

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m. Tél. (025) 6 41 43

Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes — Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafrâichissements de choix — **Dortoir** — Barque — Jeux

Mlle Irène Chaubert

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 218 millions

La bonne adresse pour votre ameublement neuf

→
**Choix de 200 mobiliers neufs
du simple au luxe**

Occasions provenant des échanges,
à bon compte. Exposition séparée.

Maurice Marschall meubles occasion
Magasin, route de Genève 19



Phag-Arome



Savoureux

EXTRAIT VITAMINÉ POUR

TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT METS